

**GRAND PRIX DEPARTEMENTAL**  
**DE L'URBANISME, DE L'AMENAGEMENT ET DE LA CONSTRUCTION DURABLE**

**Fiche de candidature**

*Document à joindre au dossier de candidature et à retourner avant le*

**10 mai 2016**

Au CAUE 05

1, avenue Alexandre DIDIER

BP 55 - 05 202 EMBRUN CEDEX

Ou par mail : [caue05@caue05.com](mailto:caue05@caue05.com)

**Nature de l'opération :**

**Candidate dans la catégorie (2 choix maximum):**

- |                                             |                                                     |
|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bâtiment public    | <input type="checkbox"/> Bâtiment Tertiaire         |
| <input type="checkbox"/> Espace public      | <input type="checkbox"/> Construction Bois          |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole  | <input type="checkbox"/> Construction Bois / paille |
| <input type="checkbox"/> Habitat individuel | <input type="checkbox"/> Urbanisme                  |
| <input type="checkbox"/> Habitat collectif  |                                                     |

**Renseignements sur l'opération :** Située à

(adresse) :

Année d'achèvement :

Surface habitable ou surface de plancher :

Coût total :

dont

Coût de l'AMO :

Coût de la Maitrise d'œuvre :

Coût des études :

Coût des travaux :

*Je suis le Maître d'ouvrage / propriétaire*

Nom / Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation et je les accepte.

*Je suis le Maître d'œuvre mandataire*

Nom / Prénom :

Associés / cotraitants (le cas échéant) :

Adresse :

Tél :

Mail :

En cochant cette case je reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation et je les accepte.

En cochant cette case je reconnais avoir l'accord du maître d'ouvrage / propriétaire pour participer à ce grand prix.

**Note descriptive :**

1. ***Présentation / description du projet :***

2. La ***démarche*** (travail en phase amont, concertation, pertinence du projet) :

3. Le **choix des matériaux** :

4. Les **choix et performances énergétiques** au travers par exemple de renseignements sur le **type d'énergie utilisée** (solaire, géothermique, fossile, bois énergie, électrique...) et la **consommation énergétique** (coût annuel ou consommation annuelle). Préciser comment le confort d'été a-t-il été appréhendé dans la conception du projet.

5. Les **certifications, labels obtenus** :

6. La **qualité architecturale, urbaine et paysagère** (bio climatisme, rapport au site et au paysage, harmonie de l'ensemble)

7. *Liste des principaux professionnels intervenus aux différentes étapes du projets (bureaux d'études, AMO, architectes ...)*

8. Liste des entreprises ayant réalisées les travaux et notamment gros œuvre et second œuvre

9. **Autres renseignements** que les candidats souhaitent porter à connaissance :

**RAPPEL : ce document est à compléter et à joindre au dossier de candidature, qui devra comporter :**

- Des éléments photographiques** (10 photos maximum, libres de droit), présentant notamment une vue lointaine permettant d'appréhender le projet dans son environnement, des vues extérieures proches, des détails constructifs, des vues intérieures pour les bâtiments publics et les candidatures privées si elles le souhaitent,
  
- Des éléments graphiques** : le plan de situation et le plan masse, et tout autre plan significatif.

**Conditions de participation :**

Les candidats au Grand Prix départemental acceptent le règlement du Grand prix départemental et s'engagent notamment :

- à fournir tous les éléments demandés dans le dossier de candidature
- à autoriser les organisateurs du Grand Prix à exploiter et reproduire tous les documents joints au dossier de candidature, à des fins de promotion et valorisation du Grand Prix et de ses objectifs.  
A titre illustratif, le Département et le CAUE pourront les utiliser à des fins non commerciales, pour la réalisation de supports de communications divers tels que : plaquettes de présentation, expositions, fiches, rapports d'activités, etc...
- à présenter les projets et à les diffuser sur leurs sites internet respectifs, ainsi que dans le cadre de promotion de l'opération via les médias (presse écrite, radio, télévision)
- à présenter les projets dans le cadre d'observatoires ou de référentiels